



214, 9^e avenue
Deux-Montagnes QC J7R 3M2
Tél. : (450) 473-3206



Un **Avenir**
de possibilités



Info-Parents

Janvier 2021

Dates importantes à retenir				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				1 Congé pour tous
4 Congé pour tous	5 Congé pour tous	6 Journée pédagogique (Service de garde ouvert aux élèves inscrits)	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25 Journée pédagogique (Service de garde ouvert aux élèves inscrits)	26 18h45 Conseil d'établissement	27	28	29

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT en mode virtuel

La rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 26 janvier 2021.

Les parents intéressés à participer à la rencontre du Conseil d'établissement à titre de public doivent envoyer leur intention écrite par courriel à l'adresse suivante : danielle.tremblay@cssmi.qc.ca.



CSSMI

PÉRIODE OFFICIELLE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le CSSMI tiendra sa période d'admission et d'inscription dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2021-2022 **du lundi 25 janvier au vendredi 5 février inclusivement**.

- **Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles** : le parent sera invité à compléter la demande d'admission en ligne sur le site Web du CSSMI, et ce, entre le lundi 25 janvier et le vendredi 5 février 2021. Dans l'impossibilité de faire cette demande via le Web, le parent pourra se présenter à l'école de desserte, en communiquant au préalable avec l'établissement, et ce, durant cette même période.
- Pour l'école Sauvé, nous vous demandons de prendre un rendez-vous avant de vous présenter en téléphonant au 450 473-3206.
- **Les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada** doivent communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire au 450 974-7000, poste 2313, pour compléter leur demande d'admission.
- **Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI** : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au début du mois de février. Le parent inscrit au *Portail Parents* (Mozaïk) sera informé par courriel, dès la fin janvier, de la mise en ligne du formulaire de réinscription. Sur demande seulement, un formulaire imprimé pourrait aussi être utilisé.

Pour une information complète sur l'admission : www.cssmi.qc.ca, section *Admission et Inscription*.

Dans cette section du site Web, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte.
- L'information complète sur les *Projets CSSMI* pour le primaire (musical, alternatif et PEI).
- Les formulaires en ligne pour les demandes d'admission, de choix d'école et d'inscription aux *Projets CSSMI* pour le primaire.



SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous rappelons aux élèves l'importance d'observer les règles de sécurité routière. Tous les piétons sont sensibilisés à l'importance de respecter le code de la route, les propriétés et les consignes du brigadier. **De plus, nous vous demandons de ne pas stationner votre véhicule à la clinique médicale, car celui-ci est réservé pour la clientèle de la clinique.**

C'EST L'HIVER EST LÀ AVEC SES PLAISIRS ET SES RISQUES



L'hiver est là avec ses plaisirs et ses risques. Suite à des questions souvent adressées à la Direction de santé publique, nous aimerions vous rappeler d'être vigilants avec les jeunes enfants puisqu'ils sont particulièrement vulnérables aux effets du froid. En effet, leur capacité réduite de perception du froid, leur faible masse musculaire et leur activité physique parfois insuffisante expliquent en partie cette vulnérabilité. Le froid intense représente donc, pour eux, un risque important d'engelure ou d'hypothermie.

En conséquence :

- N'envoyez pas les enfants jouer dehors si la température est plus froide que -25°C ou lorsque le facteur de refroidissement éolien est de -27°C ou moins. À de telles températures, la peau exposée se mettra à geler (Société canadienne de pédiatrie).
- Écourtez la période à l'extérieur, soit entre 10 et 30 minutes, si la température se situe entre -17°C et -25°C . Le froid combiné au vent augmente le risque d'engelures.
- Vérifiez souvent que les enfants sont au chaud et au sec. Les enfants plus jeunes pourraient devoir prendre des pauses fréquentes à l'intérieur.
- Faites bouger les enfants, organisez des jeux d'hiver dans la cour. C'est une bonne façon de se tenir au chaud.
- N'envoyez jamais les enfants dehors dans des conditions météorologiques extrêmes, comme les tempêtes de neige.
- Soyez attentifs aux signaux d'alarme suivants : grelottements, frissons, picotements de la peau et engourdissements des extrémités.

Martin Lafrenière
Directeur



Anyk Berger
Directrice adjointe